

L'hon. M. THORSON:

1. On m'apprend à Radio-Canada que la demande qu'a soumise le capitaine Lacoste, en vue de prononcer une allocution au réseau français, fut étudiée, comme toute demande du même genre, et refusée. Les qualités des radio-reporters font l'objet d'études constantes, et les décisions prises à leur égard se fondent purement sur leur compétence dans ce domaine.

2. Voir réponse au n° 1. Etant donné que la question relève uniquement de Radio-Canada, le Gouvernement n'a pas été consulté à ce sujet.

\*LES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE—LES CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE—LES EMPRUNTS DOMESTIQUES

M. FONTAINE:

Quel est le montant total de l'argent prêté au Gouvernement depuis le début de la présente guerre, par le peuple canadien: a) en obligations de la Victoire, b) en certificats d'épargne de guerre, c) en prêts sans intérêts, et d) par tout autre mode de contribution?

L'hon. M. ILSLEY: La réponse à cette question ne fait que renvoyer l'honorable député qui l'a posée à la page 38 de l'Appendice à l'exposé budgétaire. J'espère que le renseignement est suffisant. Sinon, il pourra m'en reparler. Voici la réponse:

Les détails des emprunts lancés depuis le début de la guerre jusqu'au 31 mars 1942 se trouvent à la page 35 de l'Appendice à l'Exposé Budgétaire du ministre des Finances.

TRANSPORT MARITIME AUX ANTILLES BRITANNIQUES

M. HATFIELD:

1. Le Gouvernement étudie-t-il la question de fournir de l'espace sur les navires en vue de l'exportation des produits canadiens de l'agriculture aux Antilles britanniques?

2. Le cas échéant, quand ce service sera-t-il disponible?

L'hon. M. MacKINNON:

1. Le Gouvernement, par l'entremise de la Commission canadienne de la marine marchande, étudie continuellement le problème de trouver, sur les navires, l'espace nécessaire au transport des produits canadiens, y compris les denrées agricoles, aux Antilles britanniques. L'espace affecté à ce service est en fonction de l'espace requis à des fins au moins aussi urgentes.

2. A l'heure actuelle on exploite un service limité que la Commission canadienne de la marine marchande s'efforce de rendre plus fréquent tout en tenant compte des demandes urgentes de navires à d'autres fins.

\*DISTILLERIES — CAOUTCHOUC SYNTHÉTIQUE ET ESSENCE DE HAUTE VOLATILITÉ

M. HATFIELD:

Le Gouvernement étudiera-t-il la question d'affecter plus de cinquante pour cent du rendement des distilleries du Canada à la production de l'alcool du blé dans le but de fabriquer du caoutchouc synthétique et de produire l'essence éthylique de haute volatilité?

L'hon. M. HOWE: Le gouvernement est à prendre des dispositions en vue d'affecter une certaine partie des aménagements des distilleries à la fabrication d'un élément du caoutchouc synthétique. Je ne puis en dire davantage pour l'instant.

\*RÉCOLTE DE BLÉ DE 1942

M. CASTLEDEN:

Quels arrangements est-on à faire, au sujet de la récolte de blé de 1942, en ce qui a trait: a) aux contingentements, b) aux règlements de livraison et c) aux paiements d'entreposage aux agriculteurs?

L'hon. M. MacKINNON: Le décret du conseil, C.P. 1802, daté du 9 mars 1942, édictait des règlements préliminaires relativement à la récolte de blé de 1942. Il nous est impossible d'arrêter aucune décision finale en ce qui concerne les contingentements et les règlements de livraison, tant que nous ne saurons pas définitivement quelles proportions cette récolte va prendre. On est actuellement en pourparler, à Ottawa, avec le commissaire en chef et les membres de la Commission du blé, et je m'empresse de formuler une déclaration à la Chambre dès qu'on se sera entendu sur les mesures à adopter. Quant aux paiements d'entreposage aux agriculteurs, si l'honorable député fait allusion à l'entreposage sur la ferme, je dois lui répondre qu'aucune décision n'a encore été prise sur ce sujet.

\*LES FORCES ARMÉES DU CANADA—OPTOMÉTRIE

M. CÔTÉ:

1. Le Gouvernement a-t-il l'intention de reconnaître, de quelque façon, l'exercice de l'optométrie dans les trois divisions du ministère de la Défense nationale?

2. Quelle occasion y a-t-il, à l'heure actuelle, pour un diplômé d'une école d'optométrie de l'une de nos universités canadiennes de prendre du service comme tel, a) dans l'armée, b) dans l'aviation, c) dans la marine?

L'hon. M. RALSTON: Répondant à la première partie de la question, je dirai que la ligne de conduite que nous entendons suivre à ce propos sera exposée en temps utile. Il y aurait lieu de réserver la seconde partie à titre de demande de documents.